

Quand le terrain est plat, la partie centrale est la plus ancienne et les tombes s'ajoutent en allant du centre à la circonférence.

Il nous a paru utile de résumer le travail de M. Pilloy, d'autant plus qu'il s'appuie surtout sur les découvertes faites dans nos contrées, tant par lui, que par M. Frédéric Moreau, sur lesquelles il jette un jour nouveau.

M. Plateau donne lecture d'une intéressante note intitulée d'Hartennes à Oulchy, contenant des renseignements archéologiques et étymologiques :

D'HARTENNES A OULCHY

On sait que la route de Soissons à Château-Thierry est construite en grande partie sur l'ancienne voie romaine, du moins entre Soissons et Oulchy. Cependant elle s'en sépare au Nord d'Hartennes et laisse la « vieille route » comme on l'appelle, se profiler en ligne droite dans le vallon de Coutremain. Ce modeste village d'Hartennes doit être très ancien. Il faisait partie de cette région sacrée comprenant Taux, Droizy, la Fontaine-au-Chêne, où suivant la tradition, les Druides sacrifiaient à leurs terribles divinités. Ce nom d'Hartennes semblerait donner une sanction à ces légendes. Il viendrait, suivant quelques savants d'Ardena ou la Diane Gauloise. On pourrait préférer Artenna, féminin du radical gaulois Artos, qui signifie ours. L'ourse au féminin Arta ou Artenna avait été divinisée et était l'objet d'un culte particulier dans cette partie de la Gaule.

L'hagiographie nous en fournit la preuve :

« *Quos Deos colitis, Jovem aut Dianam ?* » (Quels Dieux adorez-vous, Jupiter ou Diane) demande Rictio-vare aux martyrs Rufin et Valère.

« *Jovem mecum aut Dianam meretricem, compita sylvarum tenentem, non colimus.* » (Ni l'adultère Jupiter, ni la Diane impudique, hôtesse des carrefours forestiers, répondent les deux catéchistes (*Bollandistes*, 14 juin).

Diane, Ardenna ou Artenna, c'est la même déesse.

Hartennes constituait autrefois l'apanage des cadets de la vicomté de Buzancy. En 1530 Charles de Roye, gouverneur militaire de Soissons, était Seigneur d'Hartennes.

Il faut maintenant revenir à la voie romaine qui rencontre bientôt les bois de Saint-Jean qu'elle traverse en escaladant une pente fort rapide. Les ingénieurs romains ne se souciaient ni des montées ni des descentes. On jalonnait la ligne droite d'un point à un autre et là-dessus on construisait la route sans se préoccuper des accidents du terrain. Au sortir du bois la vieille chaussée débouche dans le vallon du Plessier, suit un parcours de trois ou quatre cents mètres et s'évanouit brusquement.

C'est à son extrême point que le chasseur s'embusque ordinairement, pour attendre, à sa rentrée, le lièvre que les chiens ont mis hors du bois. Mais le lièvre ne revient pas toujours et quand il s'y décide, il y met le temps, alors

Que faire en ce gîte à moins que l'on y songe.

L'attente semble bien longue au patient désœuvré ; le curieux examine machinalement ce qu'il a sous les yeux et tout à coup son attention est éveillée. Il voit qu'il est assis au bord d'une espèce de fosse ou plutôt d'une tranchée transversale pratiquée dans l'épaisseur et le remblai.

A ses pieds gît une pierre volumineuse, grossièrement équarrie, d'un mètre de côté à peu près et de cinquante centimètres de hauteur, ayant toutes les apparences d'un dé ou soubassement. Naturellement

l'observateur se demande la raison de cette tranchée et que fait là cette pierre ?

Ce travail de déblai dans le cailloutage romain, si résistant, n'a pas été fait sans motif, le paysan n'a pas l'habitude de s'imposer gratuitement un labeur aussi pénible. Ce n'est pas par fantaisie qu'on a apporté cette pierre, sorte de monolithe, dont le poids peut être évalué à 8 ou 900 kilogrammes.

D'inductions en déductions on arrive à supposer que la fouille a été faite pour dégager le dé, mais ce n'est pas à lui qu'on en voulait, car on l'a laissé en place, après l'avoir toutefois retourné. Il n'était donc que le support d'un objet autrement intéressant et précieux, fort pesant du reste car la fouille a été élargie pour permettre l'accès d'un charriot ou d'un véhicule quelconque destiné à l'emporter.

Sur l'une des bornes milliaires que possède le musée lapidaire de Soissons, on lit que Postumus, lieutenant de Marc Aurèle, fit placer cette borne distante d'Augusta Suessionum de sept lieues.

La lieue gauloise (leuca) équivalait à 2,218 de nos mètres. Si on mesure au compas, en suivant le tracé de la voie romaine, la distance du dé en question au centre de Soissons, on trouve à peu près 15 kil. 500. D'autre part, en multipliant 2,218 l'équivalent d'une lieue gauloise par 7, on obtient au produit 15 kil. 526 mètres.

Cette singulière concordance de chiffres, l'aspect de la tranchée, l'examen du dé, n'autorisent-ils pas à supposer que là était l'emplacement de la borne élevée par ordre de Postumus. Quand fût-elle déplacée et apportée dans les environs de Soissons ? C'est ce qu'il est difficile de savoir. Le peu de renseignements qu'on possède à cet égard permettrait de croire que cet enlèvement pourrait remonter à deux cents ans. Cela prouverait qu'à cette époque il ne manquait pas d'amateurs d'antiquités.

Un fait se dégage de l'inscription, c'est que le numérotage commençait à partir d'Augusta Suessionum, ce qui serait une preuve de plus du rang considérable que la ville occupait parmi les cités de la Gaule romaine.

La vieille route, dont les vestiges deviennent dès lors peu perceptibles, traverse le bois d'Ayot en allant droit à Oulchy-le-Château.

Ce bois d'Ayot ou d'Ayoul appartenait à l'opulente abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, qui l'avait acheté en 1360 au prix de 500 florins d'or, il contenait alors 123 arpents.

La voie romaine s'enfonce ensuite dans la gorge d'Oulchy sous la protection du château qui a du être une position fortifiée dès la plus haute antiquité. On a voulu trouver l'étymologie d'Oulchy dans *Orca* (l'Ourcq). Ce n'est rien moins que probable car Oulchy, outre la dissemblance des noms, est situé à plus d'une demie lieue de cette petite rivière. Oulchy (*Ulcheium*, *Ulcheia*) viendrait plus probablement du mot bas-latin *Ulcheia*, *Ouchia*, *Ochia*, en vieux français *Ouchie*, *Ouche*, *Oulche*, *Oche* ou *Hôche* ; en français moderne, domaine, enclos, jardin.

Oulchy est du reste orthographié dans beaucoup de vieux titres, *Ouchie*, *Auchie*, *Aulchy*, etc.

C'était un de ces domaines particuliers gaulois ou romains, dont la nomenclature est si variée.

Ouchia est l'origine d'un nom très répandu dans le Soissonnais, Desouches. C'est de là que viennent également ceux de Hoche, de la Hoche, Delouche, etc. De même celui de Desboves a été donné à des particuliers originaires de villages à boves, bovettes, crouttes ou creuttes.

Avant de pénétrer dans l'arrondissement de Château-Thierry, la chaussée romaine effleurait le domaine ou marquisat d'Armentières. C'était autrefois une armentaria, un haras, un élevage de bestiaux comme on dit

aujourd'hui. Cette dénomination était du reste bien méritée en raison de la situation du domaine au milieu des gros paturages arrosés par la rivière d'Ourcq.

Enfin, M. Alexandre Michaux communique une brève note sur Fiévée, l'auteur de la *Dot de Suzette*, soissonnais d'origine bien que né à Paris le 9 avril 1767, puisque son père était maître de la poste aux lettres de Soissons et qu'il y passa sa jeunesse :

FIÉVÉE

Dans notre dernière séance, M. Collet nous a communiqué le portrait de J. Fiévée qu'il avait acheté pour le musée, parce que la légende portait *Né à Soissons*.

Or, tous les dictionnaires modernes, y compris la biographie Michaud, le font naître à Paris le 9 avril 1767 (en 1770 dit la biographie nouvelle Arnault, Jouy, etc.) le graveur du portrait se serait-il trompé, ou les biographes ?

Après bien des recherches, nous avons trouvé dans la biographie nouvelle publiée du vivant même de Fiévée, en 1822, et à l'aide de renseignements paraissant fournis par ce dernier, la vérité sur cette divergence.

Le père de Fiévée était maître de postes aux lettres à Soissons lors de la naissance de son fils. Bien que né à Paris, Fiévée passa sa première jeunesse dans notre ville, près de ses parents ; il y commença ses études au collège des oratoriens.

Il était donc Soissonnais, sinon de naissance, au moins d'origine.

Mais jeune encore, il perdit son père et privé de